

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR
L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES (CEPALC)**

**RAPPORT BIENNAL
(28 avril 1994 – 20 avril 1996)**

**CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
DOCUMENTS OFFICIELS, 1996
SUPPLEMENT N° 17**



**NATIONS UNIES
Santiago du Chili, 1996**

562(XXVI) LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE SESSION

La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes,

Vu le paragraphe 15 de son Mandat et les articles 1 et 2 de son Règlement intérieur,

Considérant l'invitation du Gouvernement d'Aruba à tenir la vingt-septième session de la Commission à Aruba,

1. Remercie le Gouvernement d'Aruba de son aimable invitation;
2. Accepte en l'appréciant cette invitation;
3. Recommande au Conseil économique et social des Nations Unies d'approuver le tenue de la vingt-septième session à Aruba, en 1998.